

GREENPEACE

Des solutions pour le climat

Garantir croissance économique et réduction drastique des émissions planétaires de CO₂, c'est possible aux yeux de Greenpeace. Une étude indique comment y parvenir.

Si l'on veut faire face aux changements climatiques, les émissions planétaires de CO₂ doivent être réduites de 50 % à l'horizon 2050. Pour y arriver, nous devons tabler sur le recours combiné à l'efficacité énergétique et aux renouvelables. Les énergies propres pourraient répondre à la moitié des besoins planétaires d'ici 2050, à condition toutefois d'augmenter considérablement l'efficacité énergétique (les économies d'énergie tant au niveau de la production que de la consommation). C'est ce qui ressort de l'étude publiée par Greenpeace et le Conseil européen pour les énergies renouvelables (EREC) et intitulée "Energy [R]evolution: A sustainable energy provision".

Cette étude très sérieuse tient compte dans son scénario de la croissance économique planétaire, y compris dans des zones comme la Chine, l'Inde et l'Afrique. Pour atteindre ces objectifs, le Luxembourg, ainsi que les autres pays de l'Union européenne, qui font partie des plus grands "émetteurs" actuels de gaz à effet de serre, devrait, selon Greenpeace, s'imposer des réductions de CO₂ dépassant les 50 % prévus pour l'ensemble de la planète. Pour y arriver, il n'y a qu'une seule solution: fixer des objectifs à long terme et s'y tenir. La balle est sur ce plan dans le camp des politiques ...

"Il s'agit d'un objectif parfaitement réaliste si l'on se décide enfin à fermer progressivement les centrales au charbon et à sortir du nucléaire et ceci sans attendre les échéances légales. Cet objectif ne pourra, toutefois, être atteint que si l'on mise rapidement sur la carte de l'efficacité énergétique", s'est exprimé Roger Spautz de Greenpeace Luxembourg.

Renouvelable et bon marché

Le scénario démontre qu'il est possible d'envisager simultanément une croissance économique importante (y compris dans les pays émergents) et une réduction drastique des émissions planétaires de CO₂.

Les énergies renouvelables ont un potentiel rapidement mobilisable. Ces sources d'énergie pourraient à l'horizon 2050 avoir un poids comparable à celui occupé par les énergies fossiles aujourd'hui. L'étude que Greenpeace a commandée à l'Institut allemand d'aérospatiale (DLR) démontre qu'au niveau planétaire 70 % de l'électricité pourrait être produite par des renouvelables, tout comme 65 % du chauffage. Pour rendre ces énergies compétitives, il est impératif de mettre un terme aux subventions dédiées aux énergies fossiles ou nucléaires et d'appliquer de manière conséquente le principe du pollueur-payeur.

Potentiels au Grand-duché

C'est pourquoi Greenpeace invite l'ensemble des décideurs politiques du monde à: - cesser progressivement de soutenir toute production énergétique d'origine fossile ou nucléaire. Cette (r)évolution devrait être accomplie d'ici 2010.

- réduire de moitié les émissions planétaires de CO₂, se traduit pour le Luxembourg par une réduction de 70 % de ces émissions à l'horizon 2050, en se basant sur l'année de référence 1990.

Le Ministère de l'Environnement et le Ministre de l'Economie sont en train de



[R]évolution énergétique: vers un avenir énergétique propre et durable

Document en français en version abrégée: www.greenpeace.lu
Version intégrale en anglais: www.energyblueprint.info

réaliser des études sur le potentiel des énergies renouvelables et le potentiel de l'efficacité énergétique au Luxembourg. Greenpeace insiste sur le fait que ces études servent de base à l'élaboration d'une stratégie énergétique qui prenne la mesure des changements climatiques et donc suive les conclusions de l'étude de Greenpeace.

"Les énergies renouvelables ont tout le potentiel requis pour devenir notre principale source d'énergie. Ce potentiel ne pourra toutefois pas être réalisé sans des choix politiques judicieux. Les ministres de l'énergie européens peuvent nous engager dans la bonne voie, notamment lors du Conseil des ministres européen du 15

février prochain", commente Roger Spautz de Greenpeace Luxembourg.

Le scénario présenté récemment par la Commission européenne sera le point le plus important du prochain Conseil européen des ministres de l'Energie. Il est essentiel que les ministres prennent la mesure de leur responsabilité pour améliorer la proposition de la Commission européenne, notamment en fixant des objectifs en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation des énergies renouvelables par secteurs (e.a. électricité, chauffage et réfrigération).

"Greenpeace attend du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, et de ses confrères européens un renforcement des objectifs définis pour l'Europe. Pour être efficace, il faut par exemple viser à produire 35 % de notre électricité au départ de renouvelables et tendre à un objectif de 25 % pour le secteur du chauffage et de la réfrigération, conclut Roger Spautz. Il s'agit d'objectifs réalisables à l'horizon 2020."

Pour Greenpeace, il est également essentiel d'affiner et de concrétiser le plan d'action européen pour l'efficacité énergétique. Au Luxembourg comme dans les autres états membres, des objectifs contraignants doivent être définis, en accord avec les propositions de la Commission visant à une réduction annuelle de 1% de notre consommation énergétique.

Greenpeace Luxembourg

AMNESTY INTERNATIONAL

Sévérité excessive envers les "cinq Cubains"

Le refus des Etats-Unis de permettre la visite des épouses de deux détenus cubains est épinglé par Amnesty, qui rappelle qu'il subsiste des doutes sur l'équité du procès et sur leur condamnation.

Amnesty International appelle une nouvelle fois les autorités américaines à revoir leur décision de ne pas accorder de visa temporaire aux épouses de deux des cinq Cubains purgeant de longues peines de prison aux Etats-Unis et, en l'absence de preuve raisonnable et irréfutable justifiant ce refus, d'accorder aux deux femmes un visa temporaire pour leur permettre de rendre visite à leurs époux incarcérés aux Etats-Unis.

Les deux hommes, Gerardo Hernández et René González, ont été reconnus coupables en 2001 d'être des agents infiltrés du gouvernement cubain. Adriana Perez n'a pas été autorisée à voir son mari, Gerardo Hernández, depuis son arrestation en 1998; l'épouse de René González, Olga Salanueva, ainsi que sa fille de huit ans l'ont vu pour la dernière fois la veille de son procès en 2000.

Depuis 2002, le gouvernement américain refuse d'accorder aux deux épouses des visas temporaires, évoquant différentes raisons liées au terrorisme, à l'espionnage et aux questions de sécurité nationale. Pourtant, aucune des deux femmes n'a été inculpée pour quelque affaire de ce genre et leurs maris n'ont pas non plus été inculpés ni reconnus coupables de terrorisme. (...)

L'organisation considère que cette privation est particulièrement sévère compte tenu de la durée de la peine infligée aux deux hommes (René González a été condamné à quinze années d'emprisonnement et Gerardo Hernández à la prison à perpétuité) et du fait des interrogations qui subsistent quant à l'équité de leurs condamnations.

En mai 2005, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a émis l'avis que les Etats-Unis n'avaient pas garanti aux cinq Cubains un procès équitable. L'opinion du Groupe de travail se basait sur des informations fournies par les familles des prisonniers, notamment leurs inquiétudes concernant le lieu du procès, l'utilisation d'éléments de preuves classés secrets et le fait que les accusés avaient été maintenus à l'isolement plusieurs mois avant leur procès, rendant plus difficile leur accès aux éléments de preuve et leur contact avec leurs avocats. (...)

Amnesty International n'a pas formé de conclusion propre quant à l'équité de la procédure, au sujet de laquelle de nombreux points restent à éclaircir en appel direct. Toutefois, l'organisation continue à essayer d'obtenir des informations sur la question.

Amnesty International, 17 janvier 2007

Couettes, matelas et grand choix de linge pour le lit en coton naturel. Vêtements en coton bio, chanvre, lin et laine. Commerce équitable.

2, rue Sigismond
L-2537 Bonnevoie (vis-à-vis Fortis)
Tél.: 29 12 22 www.pimpampel.lu ouvert du lundi au samedi

Tout pour la santé

**Produits naturels biologiques
Alimentation - Diététique
Cosmétiques - Produits régime**

2, rue Maréchal Joffre,
(face à la grande poste)
57100 THIONVILLE

Tél.: 0033 3 82 82 70 40
Fax: 0033 3 82 34 32 43

Heures d'ouverture:

de 9h à 12h de 14h à 19h

Lundi: de 14h à 18h

Samedi: de 9h à 12h et de 14h de 18h

Avis

Le Fonds Belval

Avis d'adjudication

Ouverture de la soumission: **lundi 12 mars 2007 à 11:00 heures**, 6, avenue des Hauts Fourneaux, L-4362 Esch/Alzette

Esch/Alzette

Objet: **Démantèlement en vue de la transformation des anciens vestiaires des Hauts Fourneaux pour les besoins d'un incubateur d'entreprises**

Envergnure:

Démantèlement sur une surface de 4.200 m² (cloisons, menuiseries intérieures et extérieures, chapes, installations techniques).

Durée prévisible: 2 mois à compter de l'attribution du marché.

Date limite d'obtention des documents: 05/03/2007

Conditions d'obtention et mode de paiement des documents contractuels/ additionnels:

Les cahiers des charges seront envoyés aux candidats

Les offres portant l'inscription 'Soumission pour...' sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi du présent avis au Journal Officiel de l'U.E.: 29/01/2007

Esch/Alzette, le 31 janvier 2007

Germain Dondelinger

Président du Conseil d'Administration